

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 08 Octobre 2024

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Catherine LADEVIE, Élia CALE

Excusé :

Absent : Frédéric BOIVIN

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ Début à 20h00

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal 3 septembre 2024.

– *Approuvé à l'unanimité.*

- Délégations données au Maire – Information du conseil municipal.

- Travaux sur le réseau d'assainissement de Chabanne : 2 100,00 €

- SIVOS.

Travaux à venir : le projet est toujours en étude pour une enveloppe d'environ 1.300.000 €, non encore définie, avec 65% de subvention possible.

CLSH : suite au courrier mensonger du CLSH, une lettre sera faite dans les prochains jours pour apporter un démenti aux propos diffamants et mensongés afin de rétablir la vérité sur l'avenir de la garderie au sein de l'école (accueil du matin, cantine et accueil du soir)

- Entretien de la commune et faucardage station.

Devis pour le faucardage de la station par l'ESAT du Marand : 1 080,00 € TTC, ramassage et évacuation non comprises. Pour l'entretien de la commune, un point sera fait en fin d'année de ce qui est fait et à faire. Fauchage des chemins en fin d'année par M. Mosnier.

- Circulation dans le village et stationnement.

Dans la continuité des travaux de circulation dans nos villages, il faut prévoir des travaux pour la sortie ouest du village de Cournols, et après sur les autres villages.

Le stationnement devient problématique et cela va de pair avec la circulation. Une réunion sera programmée dans les prochaines semaines, sur place, afin de mieux appréhender les solutions.

- Cimetière : rétrocession d'une concession n°39.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la demande de M PERRIER Yves de rétrocéder la concession n° 39 à la commune contre remboursement de ladite concession, à charge par la commune de procéder aux démarches nécessaires.

Le Conseil autorise le maire à reprendre au nom de la commune la concession sus indiquée, qui a fait l'objet d'une déclaration de cession pour la somme de 300 € et à la remettre en service pour de nouvelles inhumations.

— *Approuvé à l'unanimité.*

- PLUi : informations sur la conférence des maires.

Monsieur le Maire expose au conseil les informations présentées lors de la Conférence des maires du 17 septembre 2024.

Rappel des obligations de la loi Climat et Résilience.

Diviser par deux la consommation d'ENAF par rapport au rythme 2011-2021.

Déjà consommé en 2022-2023 : 17 ha et reste à consommer : 127 ha maximum pour Mond'Arverne

L'intérêt d'un PLU intercommunal est indispensable pour notre village, afin de mettre en œuvre une nouvelle cartographie et concrétiser le projet ambitieux de l'OAP. (Opération d'Aménagement Programmée).

- SICTOM : nouveau dispositif de collecte.

Face aux enjeux financiers, sociaux, et réglementaires de la collecte, les élus du SICTOM des Couzes ont fait le choix de mettre en place un nouveau mode de collecte des déchets sur le territoire. Le Syndicat a opté pour le remplacement des bacs roulants par une colonne OMR et une colonne multi-matériaux. Les objectifs de ce changement sont les suivants :

- Répondre solidairement à l'augmentation des coûts de collecte :
- La collecte de proximité permet de massifier les points de collecte : moins de point mais plus de grand volume.
- La collecte de proximité permet d'optimiser les taux d'utilisation du service : les collectes sont déclenchées lorsque les colonnes sont pleines.
- Les équipements de collecte seront plus performants : les collectes sont réalisées par un camion grue.
 - Améliorer le service aux usagers :
- La collecte de proximité (en camion-grue) permet de s'affranchir des collectes régulières en camion et d'optimiser les fréquences de ramassages.
- Inscire cette nouvelle disposition dans la démarche de prévention des déchets, pour collectivement réduire nos déchets et notre impact environnemental.
- Apporter un service semblable à tous les secteurs « géographiques » du territoire.

Le nombre de colonnes est étudié en fonction du nombre d'habitations desservies, des bacs existants, de la fréquence de collecte. Les points de regroupement déjà en place seront conservés en partie si leur remplacement actuel répond à l'ensemble des points de sécurité requis pour la collecte.

Installation des nouveaux bacs mi-novembre 2024.

- SIEG : Investissements 2025-2026.

Suite au bilan et plan énergétique 2025-2026 réalisé par le Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme et compte-tenu du coût et du vieillissement du patrimoine d'éclairage public de la commune, un audit énergétique a été réalisé pour la commune de Cournols.

L'estimation du plan de rénovation se déroulera sur 3 ans :

2025 : montant des travaux, 2 500 € HT dont 1 501 € de part communale

2026 : montant estimé des travaux 40 000 HT dont 24 000 € de part communale ;

2027 : montant estimé des travaux 32 000 HT dont 19 200 € de part communale ;

Pour le moment, seul l'investissement pour 2025 est proposé pour délibération.

— Approuvé à l'unanimité.

- Urbanisme : point sur les projets en cours.

3 Permis de construire et 14 déclarations de travaux pour l'année 2024

Le Conseil est levé à 22 h 23.

Prochain Conseil le 5 novembre 2024.